

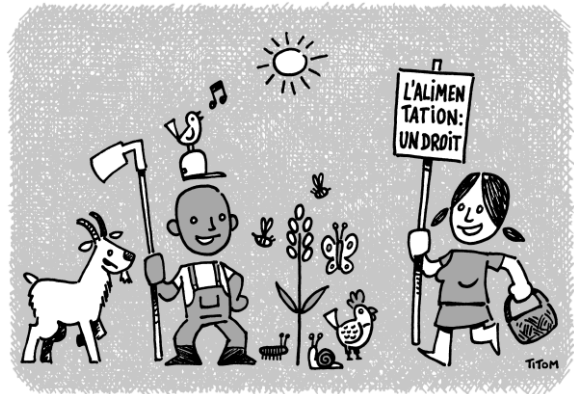
Mémoire élections 2014

Vers une cohérence des politiques avec le droit à l'alimentation !



A l'approche des élections régionales, fédérales et européennes du 25 mai prochain, FIAN Belgium a souhaité recueillir l'avis des partis politiques belges sur différentes thématiques en lien avec le droit à l'alimentation.

Les principaux partis démocratiques francophones et néerlandophones ont été approchés. Nous présentons dans ce document une synthèse des réponses des partis francophones¹ ayant répondu à nos questions (**cdH**, **Ecolo**, **FDF**, **PS**, **PTB-go**). Malgré trois rappels, nous n'avons pas reçu de réponse du **MR**.



Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que ce document est une compilation synthétique des réponses obtenues. Seules les réponses complètes engagent les partis. Ces réponses sont consultables sur notre site internet : <http://www.fian.be/infotheque/publications/article/memorandum-elections-2014-vers-une?lang=fr>.

1. PRIMAUTÉ DES DROITS HUMAINS ET COHÉRENCE DES POLITIQUES AVEC LE DROIT À L'ALIMENTATION

En tant que droit humain fondamental, le droit à l'alimentation doit prévaloir sur tout autre intérêt politique, économique ou commercial. Cependant, bien que la Belgique ait ratifié la plupart des traités internationaux consacrant le droit à l'alimentation, celui-ci n'est pas inscrit dans la Constitution belge. Par ailleurs, la Belgique manque de lois et de mécanismes institutionnels permettant d'assurer une meilleure cohérence des politiques avec le droit à l'alimentation, tant sur son territoire qu'à l'étranger.

Quelles mesures sont proposées par les partis interrogés pour renforcer la cohérence vis-à-vis du droit à l'alimentation ?

Le **cdH** et le **PTB-go** se disent favorables à notre recommandation d'introduire le droit à l'alimentation dans nos textes légaux. De son côté, **Ecolo** précise qu'il a déjà agi dans ce sens en déposant une proposition de loi-cadre « *instaurant l'obligation d'une mise en œuvre effective du droit à l'alimentation par la Belgique* », qui vise précisément à combler les lacunes du droit belge. Les **FDF** disent qu'ils ne sont pas opposés à l'introduction du droit à l'alimentation dans la Constitution et mettent en avant leur proposition de loi instituant une Commission fédérale des droits de l'Homme.

Au-delà de la consécration du droit à l'alimentation dans la loi, les partis insistent surtout sur l'importance d'assurer l'effectivité de ce droit fondamental. Dans ce sens le **PTB-go** propose de lutter pour la protection du pouvoir d'achat des citoyens et de fixer des prix maximums pour les produits de base, dont la nourriture. Pour **Ecolo**, la priorité doit être mise sur l'élaboration d'une stratégie nationale de

¹ Les réponses des partis néerlandophones peuvent être consultées sur notre site web, sur le lien suivant : <http://www.fian.be/infotheque/publications/article/memorandum-elections-2014-vers-une?lang=nl>

l'alimentation, sur la base d'une large concertation sociale, soutenant des systèmes alimentaires durables, comme le propose leur proposition de loi.

De son côté le **cdH** met la priorité sur un Plan national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

En ce qui concerne la responsabilité de la Belgique par rapport au droit à l'alimentation dans les pays en développement, le **PS** rappelle le travail qui a été réalisé par le ministre J-P Labille pour renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement, qui a maintenant acquis force de loi.

Enfin le **PTB-go** souhaite assurer la souveraineté alimentaire des pays en développement en leur permettant de protéger leur agriculture. De même le **PTB-go** souhaite que les programmes d'exportation, tout comme la PAC au niveau européen, soient reconsidérés en fonction de leur impact sur la sécurité alimentaire et l'économie des pays du Sud.

2. LA QUESTION DES AGROCARBURANTS

Suite aux politiques de promotion des agrocarburants, la consommation européenne a été multipliée par 14 en dix ans. Pourtant leur impact négatif sur la sécurité alimentaire et l'accès à la terre ont été clairement démontrés. Face à ce constat, FIAN Belgium demande que la Belgique mette fin à tout soutien public aux agrocarburants, adopte une position claire au niveau européen et instaure un plafond de 5% pour le recours aux agrocarburants issus de cultures vivrières et cultivés sur des terres arables.

Quelle est la position des partis interrogés par rapport aux agrocarburants ?

Ecolo et le **PTB-go** dénoncent l'aveuglement face au développement irraisonné des agrocarburants et soulignent que l'agriculture doit remplir prioritairement une fonction nourricière. **Ecolo** souligne son opposition à la loi du 11 juin 2013 sur l'incorporation d'un volume minimal de biocarburant dans les énergies fossiles et insiste sur la nécessité de réformer cette loi.

Le **PS** et le **cdH** plaident pour réduire progressivement la contribution des biocarburants traditionnels (issus des cultures vivrières), et favoriser le développement des biocarburants avancés (à partir des sous-produits et déchets agricoles non alimentaires). Le **cdH** se dit favorable à la fixation rapide d'un plafond européen de 5% pour les « carburants issus de cultures vivrières ». Le **PS** insiste sur l'importance de renforcer les critères de durabilité des biocarburants pour éviter les impacts négatifs sur les terres et l'alimentation.

Les **FDF**, quant à eux, proposent de supprimer les avantages fiscaux spécifiques accordés aux producteurs d'agrocarburants et d'aligner les accises sur celles du diesel et de l'essence pour éviter les distorsions de concurrence, qui ont permis le développement des agrocarburants.

Enfin, le **PTB-go** rappelle qu'une résolution du problème des agrocarburants passe également par une solution aux problèmes de mobilité ainsi que par la promotion et un développement adéquats des transports en commun.

FIAN Belgium se réjouit de la prise de conscience des partis par rapport aux impacts négatifs des agrocarburants. En effet, nous rappelons qu'en juin 2013, le **cdH**, le **MR** et le **PS** avaient voté en faveur d'une proposition de loi qui visait à augmenter le pourcentage minimum d'agrocarburants incorporé dans l'essence (jusqu'à 9%) et le diesel (jusqu'à 6%).

Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans la rubrique infothèque de notre site internet : <http://www.fian.be/infotheque/communiques-de-presse/article/la-belgique-veut-plus-d>

3. UNE POLITIQUE AGRICOLE DURABLE FAVORISANT UNE TRANSITION VERS DES MODES DE PRODUCTION AGROÉCOLOGIQUES

La situation de l'agriculture en Belgique est alarmante : depuis 1980, la Belgique a perdu 63% de ses exploitations agricoles. D'autre part, les syndicats d'agriculteurs dénoncent un taux de suicide particulièrement élevé parmi les petits agriculteurs en raison d'un niveau d'endettement insoutenable et de leur exclusion sociale.

Cette situation n'est pas tenable et menace la sécurité alimentaire des citoyens belges. Notre politique agricole devrait dès lors cibler en priorité les petits agriculteurs, diminuer notre dépendance alimentaire, soutenir la relocalisation des systèmes de production et de consommation. Enfin, la Belgique devrait veiller à ce que sa politique agricole n'ait pas d'effet destructeur sur les pays en développement.

Quelle sont les mesures concrètes proposées pour promouvoir une politique agricole et alimentaire durable et sans impact négatif sur les droits humains ?

Le **cdH**, **Ecolo** et le **PS** se positionnent en faveur d'une réhabilitation et de l'amélioration du statut d'agriculteur. Pour cela, ils proposent d'encourager l'installation des petits agriculteurs en accordant une prime plus importante pour les premiers hectares d'exploitation. Le **cdH** et le **PS** proposent également un meilleur accompagnement des agriculteurs en simplifiant les contraintes administratives et les normes sanitaires et en augmentant les aides directes.

Le **cdH**, **Ecolo** et le **PTB-go** se montrent favorables à une relocalisation de la production et de la consommation alimentaires. Le **cdH** et le **PTB-go** proposent dès lors une valorisation des circuits courts alors qu'**Ecolo** veut faire de l'agroécologie et du droit à l'alimentation les valeurs centrales de la politique alimentaire.

Par ailleurs, ces trois partis insistent sur l'importance d'un modèle agricole plus durable, alors que le **FDF** et le **PS** soulignent plutôt l'opportunité que l'agriculture représente pour l'emploi et l'entrepreneuriat au niveau rural.

4. NUTRITION ET DROIT À L'ALIMENTATION EN BELGIQUE

Alors que le droit à l'alimentation pose à la fois l'exigence d'un accès à une nourriture en quantité suffisante ET qualitativement adéquate, on observe que le nombre de personnes ayant recours aux banques alimentaires ne cesse d'augmenter en Belgique. De même, la surconsommation et les régimes alimentaires inadéquats sont régulièrement responsables du développement de maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, certains type de cancers,...). FIAN Belgium demande dès lors l'élaboration de plans de santé et de nutrition favorisant des régimes alimentaires sains et durables, la promotion d'une alimentation de qualité au sein des institutions publiques, la régulation des pratiques des industries de l'agroalimentaire.

Quelles sont les mesures envisagées pour garantir des régimes alimentaires sains et nutritifs, en particulier auprès des populations vulnérables, et pour lutter contre la malbouffe ?

Ecolo rappelle à nouveau sa proposition de loi sur le droit à l'alimentation. Cette proposition vise notamment à : définir une stratégie nationale de l'alimentation sur base d'une large concertation sociale ; à soutenir des systèmes alimentaires sains et durables ; à renforcer le droit à l'information du consommateur sur l'alimentation ; et à préciser les obligations des Etats en matière d'aide alimentaire.

De leur côté, le **cdH** et le **PS** insistent également sur l'importance de sensibiliser la population à adopter des habitudes alimentaires saines et variées et un mode de vie actif. De même, ces partis se prononcent en faveur d'une plus grande transparence sur les composants des produits alimentaires et d'un encadrement plus strict du marketing alimentaire, en particulier s'il est destiné aux enfants.

D'autre part, le **cdH**, **Ecolo** et les **FDF** soulignent le rôle que les autorités publiques et les écoles ont à jouer dans la lutte contre la malnutrition.

Enfin, le **PTB-go** considère qu'il existe une incompatibilité entre l'économie de marché et le droit à une alimentation suffisante. Le parti propose donc de nationaliser le secteur agroalimentaire avec une production définie démocratiquement en fonction des besoins de la population.

5. SOUTENIR LE DROIT DES PAYSANNES ET DES PAYSANS

Les personnes qui travaillent en milieu rural constituent le plus grand groupe touché par la faim dans le monde. Cette situation résulte principalement de politiques économiques inadéquates et de discriminations de toutes sortes. Face à cette situation, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a créé un groupe de travail visant à élaborer une Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes vivant en milieu rural. Il est impératif que la Belgique soutienne ce processus en cours au Nations Unies pour aboutir à une déclaration ambitieuse.

Votre parti soutient-il l'adoption d'une Déclaration sur le droit des paysannes et paysans au sein des Nations Unies ?

Tous les partis francophones ayant répondu à notre mémorandum s'engagent à soutenir l'adoption de la Déclaration sur le droit des paysannes et paysans.

FIAN Belgium se réjouit de ce soutien des différents partis au projet de Déclaration sur les droits des paysans. Rappelons en effet qu'en septembre 2012, la Belgique, à travers son Ministre des Affaires étrangères (Didier Reynders), avait voté contre la résolution instituant un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de Déclaration. Malgré cette opposition de la Belgique et d'autres Etats européens, ainsi que des Etats-Unis, la résolution a été adoptée. Les travaux de ce groupe de travail doivent se poursuivre en 2014 en espérant aboutir à un accord sur un projet de Déclaration.

6. UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA TERRE ET AUX RESSOURCES

Une grande partie de la population dans les pays en développement dépend directement de la terre pour assurer sa subsistance. Il est d'ailleurs démontré qu'une distribution plus équitable de la terre serait l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la faim et la pauvreté. Pourtant, on observe actuellement un phénomène de ruée vers les terres par les Etats, les entreprises, des banques et les élites locales qui s'approprient les terres agricoles aux dépens des populations locales. La Belgique n'est pas étrangère à ce phénomène et devrait promouvoir un accès équitable à la terre et aux autres ressources naturelles comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation. Pour cela, elle doit mettre en œuvre les directives sur la gouvernance foncière du CSA et lancer un screening des investissements publics belges à l'étranger.

Quelles mesures concrètes sont proposées pour mettre fin à l'accaparement des terres, et pour favoriser un accès équitable à la terre pour les petits producteurs au niveau belge, européens et international ?

Le **cdH**, **Ecolo** et le **PS** souhaitent améliorer la gouvernance foncière en Belgique et conditionner les politiques commerciales et les investissements publics au respect de cette condition. Le **PS** réclame une plus grande régulation des activités financières en matière d'accaparement de terres. Quant au parti **Ecolo**, il souligne que la proposition de loi de Thérèse Snoy imposerait aux autorités d'être cohérentes dans leur politique vis-à-vis des pays tiers. Cela impliquerait notamment un screening de leurs investissements publics à l'étranger en vérifiant la cohérence avec le droit à l'alimentation et l'accès à la terre. Les **FDF**, eux, s'engagent à soutenir le processus de mise en œuvre des directives sur la gouvernance foncière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO.

Le **cdH** et le **PS** rappellent également leur volonté de favoriser la première installation et la transmission des exploitations et de l'expertise entre agriculteurs. Le **cdH** propose notamment que les terres agricoles appartenant aux pouvoirs publics soient prioritairement destinées à de jeunes agriculteurs ne disposant pas d'une superficie suffisante pour leur activité.

Enfin, le **PTB-go** affirme qu'une redistribution des terres dans le cadre d'un système capitaliste de propriété privée ne peut mener qu'à de nouvelles inégalités. La terre, comme toutes les autres ressources naturelles, devrait donc appartenir à la collectivité. De même, le travail agricole devrait être un travail collectif pour des raisons d'efficacité et pour développer un esprit de coopération et de solidarité.